

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 12 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit le douze janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de MONTMÉRAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Date de convocation : 08 janvier 2018

Membres en exercice : 25

Présents : 18

Etaient présents : M. BERGEON, M. MOUCHEBOEUF, M. GAILLARD, M. LEMBERT, M. DAUGE, Mme BARBEAU, Mme BERTRAND, M. MAROT, M. LEYMARY, Mme CHAINIER, Mme DURAND, Mme PETIT, M. TESTAUD, Mme BORDRON, M. AMIOT, Mme LIBERT, Mme MARCEAU, Mme FEUILLERE.

Absents excusés: M. MONICHON, M. COMBEAU, Mme PINEAU, M. MAGNE, M. GABORIT, Mme VINCENT, M. JOLLET.

Secrétaire de séance : Mme LIBERT Céline

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 30 novembre 2017

1. Délibération pour le programme voirie 2018
2. Questions diverses

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 30 novembre 2017.

1. Délibération N° 01/2018 : Travaux de voirie 2018 – CDC 4B Sud Charente

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier à la CDC 4B Sud Charente pour 2018 les travaux de voirie suivants :

- VC 223 « La Barde »	2 154,16 € H.T / 2 584,99 € TTC
- VC 226 « Chez Guittet »	1 250,55 € H.T / 1 500,66 € TTC
- CR de « La Ferme » à la limite de Barbezieux	15 997,28 € H.T/19 196,74€ TTC
- CR après « Les Chevaliers »	132,83 € H.T / 159,40 € TTC
- CR « Le Pont »	1 128,75 € H.T / 1 354,50 € TTC
- VC « Chez Philippaud »	2 193,71 € H.T / 2 632,45 € TTC
- VC « Le Bourg – Lamérac »	345,458 € H.T / 414,54 € TTC
- VC 201 « Le Bourg – Montchaude »	2 177,44 € H.T / 2 612,93 € TTC
- VC 203	622,65 € H.T / 747,18 € TTC
- VC « Chez Merit »	1 794,14 € H.T / 2 152,97 € TTC
- VC « Chez Pinaud »	3 580,50 € H.T / 4 296,60 € TTC

Pour un total, sur l'ensemble des chantiers, de 31 907,17 € H.T soit 38 288,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de confier à la CDC 4B, les travaux mentionnés ci-dessus.

1. Questions diverses
NÉANT

Séance levée à 22h15